

Frais de notaire cellier

Par **Siana77**, le **01/10/2020** à **20:13**

Bonjour,

J'ai acheté un appartement dans le neuf, qui arrive à la fin de sa construction et le promoteur m'a proposé un cellier de 2.20 m2 à 1800 euros. Il m'a indiqué que les frais de notaire s'élevait à environ 800 euros, réponse que le notaire lui a fait.

Ça me paraît élevé comme frais au vu du prix du cellier, ou est ce normal ?

Également la première on m'a imposé mon notaire car logement neuf, est ce que pour le cellier je peux choisir mon notaire ou je suis obligée de garder le même ?

Par avance avance merci de vos retour, Anais.